

Prendre (enfin) en compte le malaise des classes populaires et moyennes

22 janvier 2019



Les discours des catégories dirigeantes et culturellement privilégiées ne dupent pas les moins favorisés. Ces derniers demandent des actions concrètes et visibles pour, enfin, améliorer leur situation, à l'école, au travail et en matière de niveau de vie notamment. Faire en sorte que le décalage entre ces catégories et celles du haut de la hiérarchie ne se creuse pas davantage est une urgence au moment où les tensions sociales se font entendre. Comment s'y prendre ?

Donner de meilleures perspectives d'ascension sociale grâce à l'école

Permettre aux enfants des classes populaires et moyennes [1] de réussir à l'école est le premier levier à actionner pour réduire à la base les inégalités avec les catégories plus favorisées. Alors que l'entrée dans le monde du travail nécessite de plus en plus de faire valoir un diplôme, une partie des enfants des catégories populaires décrochent dès les petites classes. À la rentrée 2015, un peu plus d'un enfant d'ouvrier sur dix et 9 % d'enfants d'employés accusaient déjà un retard dans leur cursus scolaire à leur entrée en sixième, contre 3 % des enfants de cadres, selon le ministère de l'Éducation [2]. Au collège, les enfants d'ouvriers et d'employés représentent 56 % des élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) qui accueillent les élèves présentant des difficultés scolaires « graves et durables ». Les enfants de cadres supérieurs ne sont que 2 % des élèves de ces classes. Les écarts se creusent encore davantage quand on s'élève dans les études. Seulement 36 % d'enfants d'ouvriers, 52 % d'employés et 60 % de professions intermédiaires obtiennent un bac général, alors que près de 80 % des enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures ont ce diplôme en poche (données 2017 du ministère de l'Éducation [3]). Ceux dont les parents sont ouvriers détiennent plus souvent un bac professionnel (42 % contre 9 % des enfants de cadres), bac qui mène vers des études plus courtes et, surtout, à des secteurs d'emploi peu rémunérateurs.

Plus on dispose d'un diplôme élevé, et tout particulièrement s'il est obtenu dans des filières sélectives, plus l'insertion professionnelle est facilitée, permettant d'accéder à des postes à responsabilités et à des salaires élevés. Parmi ceux qui ont la possibilité de suivre des études supérieures, on constate que peu sont issus des catégories populaires et moyennes : ceux-ci ont déjà déserté le système scolaire et occupent des emplois précaires ou sont au chômage. L'école, si elle ne reproduit pas elle-même les inégalités sociales, ne donne pas les mêmes chances de réussite aux enfants des classes modestes. Leur environnement social ne peut pas être modifié par un coup de baguette magique. Les ressources économiques, le niveau de diplôme de leurs parents notamment, ne leur permettent pas de s'adapter au mieux à une école faite et pensée par et pour les catégories nanties culturellement. Si l'on veut la réussite de tous, c'est la manière d'enseigner ainsi que les contenus scolaires qui doivent être modifiés afin qu'ils soient accessibles aussi aux enfants qui n'ont pas tous les atouts requis au départ. Le dédoublement des classes de CP et CE1 va dans le bon sens. Mais cette mesure concerne malheureusement peu d'élèves : *« les trois quarts des élèves défavorisés étudient hors de l'éducation prioritaire »*, comme l'indique le Centre d'observation de la société.

L'ascenseur social fonctionne aujourd'hui moins bien que pendant les années de fort développement économique des Trente Glorieuses. Les deux tiers des enfants des classes populaires restent dans la même position sociale que leurs pères. C'est moins que dans les années 1980 mais, compte tenu de l'élévation du niveau d'éducation de tous les enfants (dont ceux d'ouvriers et d'employés), ils ressentent, à juste titre, le sentiment que l'ascenseur social est bloqué pour eux. D'autant qu'à l'autre bout de l'échelle, les enfants de cadres voient, quant à eux, augmenter leur probabilité de devenir cadres, comme leurs pères. *« Ces destins si contrastés en fonction de l'origine sociale soulignent que la société française, de ce point de vue, demeure une société de classes dans laquelle il existe des univers de vie très différents, qui ne préparent pas du tout aux mêmes trajectoires, contrairement à l'idéologie du mérite, de plus en plus pesante, selon laquelle "quand on veut, on peut" »* souligne Camille Peugny, sociologue [4].

Permettre aux enfants des classes populaires et moyennes d'accéder à des diplômes et reconstruire dans le monde du travail est un levier primordial pour leur donner le maximum de chances de pouvoir « faire mieux » que leurs pères en termes de position sociale et donc, au final, de revenus et de conditions de vie.

Mais ce n'est pas suffisant. La formation professionnelle tout au long de la vie devrait permettre aussi aux ouvriers, aux employés et aux professions intermédiaires de continuer à se former, d'accéder à des diplômes et à des qualifications supérieures pour espérer évoluer dans le monde du travail et améliorer leur position sociale. Mais là encore, le bât blesse : 68 % des cadres supérieurs bénéficient d'une formation professionnelle contre seulement 37 % des ouvriers et 43 % des employés [5] La possibilité de monter dans la hiérarchie professionnelle, et donc sociale, est dans les faits plus limitée pour les catégories défavorisées que pour celles qui sont déjà avantagées dans le monde du travail. Une situation paradoxale qui ne peut que renforcer le ressentiment des classes populaires et moyennes.

Repenser les formes d'emploi

À côté d'une réforme scolaire en profondeur, le second levier sur lequel devraient agir les pouvoirs publics pour répondre au malaise des classes populaires et moyennes est la réforme du marché du travail, incluant l'amélioration des revenus qu'il procure. Non pour flexibiliser encore plus, comme le veut aujourd'hui la droite et une partie de la gauche dite « moderne », mais pour réduire les contraintes qui pèsent sur les « masses laborieuses ». Même quand elles ont un emploi, les catégories sociales ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Outre les écarts de salaires, les inégalités en matière de conditions de travail sont sources de frustration et d'incompréhension pour les plus mal lotis. La réalité du monde du travail est à des années-lumière du portrait à l'eau de rose qu'on nous en fait le plus souvent.

Plutôt que de vanter les mérites de l'« ubérisation » ou du « tous indépendants », il faudrait réfléchir concrètement à une meilleure organisation du travail et aux réformes possibles. Il est urgent de repenser les formes d'emplois dans les secteurs de l'industrie et des services, principalement occupés par les catégories populaires et moyennes. Dans ces secteurs, notamment ceux en déclin, il faut faire en sorte que les compétences de ces catégories de salariés soient reconsidérées à l'occasion, par exemple, de formations qualifiantes adaptées à des pans de l'économie davantage porteurs en termes d'emplois. La loi Travail adoptée en juillet 2016 va dans le bon sens quand elle donne aux salariés non qualifiés davantage d'heures de formation continue (400 heures contre 150 heures maximum pour les autres [6] dans le cadre du compte personnel de formation (CPF). Une loi plus récente « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », votée en septembre 2018, réforme le CPF en prévoyant de l'alimenter non plus en heures, mais en euros : les salariés non qualifiés seront toujours mieux dotés, ils bénéficieront d'un crédit de 800 euros par an (500 euros pour les autres salariés) dans la limite de 8 000 euros au total. C'est une bonne chose. Encore faudrait-il définir quelles sont les qualifications vers lesquelles ces personnes doivent se tourner pour espérer pouvoir les mettre en œuvre concrètement sur le marché du travail. Et surtout, les salariés sans qualification doivent être soutenus et accompagnés pour s'y retrouver dans les méandres de l'offre de ces formations.

Dans le contexte actuel de timide reprise économique et de qualifications inadaptées ou absentes, faire tomber les barrières des échelons, des grades, bref, des hiérarchies à l'œuvre dans le monde du travail au sein des entreprises privées comme dans la fonction publique, s'avère aussi essentiel pour espérer instaurer davantage d'égalité entre les différentes catégories de salariés. Ces barrières définies par le niveau de diplôme acquis, construites à l'aide de grilles indiciaires, ou décrétées par l'existence de statuts particuliers comme celui des cadres par exemple, interdisent, ou en tous les cas ne facilitent pas, les reconversions et limitent la progression des salariés du bas de l'échelle. On touche là à l'une des composantes du cœur des inégalités, peu souvent mise en avant. Ce sont les catégories les moins favorisées qui pâtissent de ces freins « artificiels » établis par les plus favorisés dans leur intérêt. Le Président de la République a promis l'égalité des chances pour tous et la reconnaissance de ceux qui travaillent. Il devrait alors s'emparer de ces questions et initier des solutions pour faciliter la fluidité des salariés et au final leur promotion sociale dans le monde du travail.

Que ce soit en termes d'autonomie, de rythmes et d'environnement de travail, les écarts sont énormes entre les catégories sociales. Comment se sentir bien dans son travail quand on est employé de commerce et que l'on travaille le dimanche (ils sont 45 % à être dans ce cas) pendant que 70 % des cadres profitent de cette journée libérée pour être en famille ou s'adonner à leurs loisirs ? Comment être serein quand on ne connaît pas ses horaires de travail d'un jour à l'autre, quand on cumule des contrats renouvelables d'une semaine à l'autre ? Quelle idée se font du monde du travail les 63 % d'ouvriers non qualifiés qui connaissent des contraintes physiques [7] ? Plus des deux tiers des ouvriers, près de la moitié des employés, un tiers des professions intermédiaires doivent porter ou déplacer des charges lourdes, contre 13 % des cadres. 63 % des ouvriers non qualifiés subissent des nuisances sonores au travail. C'est le cas pour 7 % de cadres. Les classes populaires et moyennes sont celles qui cumulent le plus tous ces désavantages.

Beaucoup reste à faire pour harmoniser les conditions de travail entre les catégories socioprofessionnelles. Certes, le statut d'emploi et le secteur d'activité déterminent des conditions particulières de travail, mais les classes populaires et moyennes – les exécutants – sont moins bien loties que les catégories plus favorisées – les donneurs d'ordre – et ces écarts ne se justifient pas aisément. Se débarrasser du travail pénible est une tâche urgente. Réfléchir à une autre organisation du travail est prioritaire. D'abord, reconnaître l'usure physique : faire en sorte que ceux qui travaillent dans des conditions pénibles obtiennent de vraies compensations, financières sous forme de primes, en matière d'aménagement des horaires, de jours de congés supplémentaires. Le « compte pénibilité » mis en place en 2013 a permis de mieux appréhender les salariés les plus exposés. Sa transformation en « compte professionnel de prévention » (C2P) en 2017 l'a cependant privé de quatre facteurs de risques de pénibilité, restreignant de fait le nombre de salariés, aux conditions de travail difficiles, concernés. Ce compte leur permet d'acquérir des points (au maximum 100 sur l'ensemble d'une carrière) et de bénéficier d'une action de formation professionnelle pour envisager une reconversion ou d'un départ anticipé à la retraite, mais il ne s'agit là que de « légères » compensations et non pas d'améliorations réelles des conditions de travail. Parallèlement, il faut aussi mettre en place des sanctions particulières pour les employeurs qui n'agissent pas pour modifier les conditions de travail les plus pénibles de leurs salariés. Ensuite, faire en sorte que les conditions de travail les plus difficiles ne le soient plus, non pas par des aménagements au cas par cas mais bien par de grandes réformes qui touchent tous les postes concernés. Il est vrai que le déclin de l'industrie permet, par la force des choses, d'aller dans ce sens en supprimant les emplois les plus pénibles, mais plus souvent au prix du chômage et non pas d'une amélioration des conditions du travail. Les ouvriers qui peuvent se reclasser dans le secteur des services ou du commerce, par exemple, ne connaissent pas toujours un meilleur environnement. Là aussi, la pression, la flexibilité ou encore le contrôle sont de mise.

Répartir l'effort de contribution sur toute la population

Comme le montrent les tensions sociales actuelles, prendre en compte le malaise des classes populaires et moyennes, c'est aussi plus généralement faire en sorte de ne pas mépriser cette partie de la population qui peine à boucler les fins de mois, et surtout réfléchir sérieusement à une meilleure

répartition de la richesse, en veillant notamment à répartir l'effort de contribution sur l'ensemble de la population.

Les classes populaires, et davantage encore les classes moyennes, ont le sentiment d'être des « vaches à lait ». Elles subissent les hausses des taxes et des impôts sans avoir le sentiment qu'une part du gâteau, proportionnelle à leur contribution, leur revient. Elles ont du mal à percevoir le « retour sur investissement » : désertification des services publics, éloignement des hôpitaux, etc., qui touchent davantage les territoires où vivent ces catégories sociales, sont des facteurs (entre beaucoup d'autres) qui expliquent ce sentiment d'abandon et de mépris. Sentiment forcément exacerbé quand, en face, le gouvernement supprime partiellement l'impôt de solidarité sur la fortune pour les plus aisés. On comprend alors l'indignation des classes populaires et moyennes face à cette perte de plusieurs milliards d'euros pour l'État, quand on leur demande, à elles, d'accepter sans broncher de mettre davantage la main à la poche. Le compte n'y est pas. C'est le sentiment d'injustice qui prévaut.

Ce n'est plus seulement un effort d'explication sur le bien-fondé des impôts et des taxes qu'il faut entreprendre. C'est une meilleure justice devant l'impôt qui doit être envisagée. Une réforme pour un système fiscal plus juste devient une nécessité. C'est aussi à ce prix que les tensions sociales diminueront, ou pas.

À l'école comme au travail, les classes populaires et moyennes sont aussi de plus en plus exclues du progrès. Une partie d'entre elles est reléguée dans les quartiers les plus difficiles de l'habitat social ou loin du cœur des villes. Pendant que la fourmi s'use au travail, la cigale, bourgeoise économique et culturelle des centres-villes, à l'abri des effets de la crise économique, vante les bienfaits de l'école d'hier, chante les atouts de la « flexibilité », de la « désynchronisation des temps », de « l'augmentation du temps de travail »... pour les autres. Le problème, c'est que la fourmi n'en peut plus d'entendre chanter faux et de ne pas être écoutée et, logiquement, elle s'insurge et pourrait bien avoir envie de renverser l'ordre établi.

Valérie Schneider

Photo / © maxhalanski - Fotolia.com

[1]Classes moyennes : celles qui touchent entre 1 250 euros et 2 260 euros mensuels (données pour une personne) et non pas 3 000 euros comme présentées dans les médias à tort.

[2]Repères et références statistiques 2016, ministère de l'Éducation.

[3]« L'état de l'école 2018 - Le niveau d'études selon le milieu social », ministère de l'Éducation, décembre 2018.

[4]Lire « La mobilité sociale est en panne », entretien avec Camille Peugny, sociologue, maître de conférences à l'université de Paris 8.

[5]Lire « Les inégalités d'accès à la formation professionnelle ».

[6]Nombre d'heures pour un salarié à temps plein.

[7]Rester longtemps debout, dans une posture pénible, effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents, devoir porter ou déplacer des charges lourdes, subir des secousses ou des vibrations.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Prendre-enfin-en-compte-le-malaise-des-classes-populaires-et-moyennes>